

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016**

Pour l'"autorité Compétente" par délégation **Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle**

Conseillers municipaux en exercice : 27

Membres présents à la séance : 23 :

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 26

Conseillers absents - excusés : Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON

Procurations : Béatrice BAURAIN De BERNARDO à Marie-José AMAH, Salvatore LIVOLSI à Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA

Secrétaire de séance : A. DUCHÊNE

Date convocation : 09 décembre 2016

N° 2016-078

Objet : Communication des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Bertrand KLING

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

Vu en commission finances :

➤ Le 24 novembre 2016, accepté le remboursement des dégâts au mobilier urbain Place de la Rivière suite au choc causé par un véhicule pour un montant de 766,59.

➤ Le 25 novembre 2016, accepté le remboursement des dégâts au portail du gymnase suite au choc causé par un véhicule pour un montant de 225,00 €;

Vu en commission Vie Locale, Culture, Sport, Associations:

➤ Le 21 novembre 2016, signature d'un contrat avec la société Extenses'Arts pour le spectacle de la Saint Nicolas, pour un montant de 950,00 €.


Vu en commission Temps de l'Enfant :

➤ Le 15 novembre 2016, signature d'un contrat avec la société les Contes de Nana pour le spectacle de Noël de la Crèche pour un montant de 680,00 €.

Vu en commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable :

➤ Le 14 novembre 2016, signature d'un contrat avec l'entreprise EIM pour la pose des illuminations 2016, pour un montant de 10 357 €.

➤ Le 29 novembre 2016, signature d'un contrat avec l'entreprise STRATEL, pour l'installation de systèmes de vidéophonies dans toutes les écoles, pour un montant de 12 531,26 €.

Le Maire,

Bertrand KLING